

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 15 décembre 2010, à 20h30 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère et pro-maire
M. Robert Hamel, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Sont absents :

M. André Garant, maire
M. Michel Brodeur, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de la pro-maire, madame Francine Buisson. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par madame la pro-maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Assemblée publique de consultation Règlement 2010-027
« Projet de règlement 2010-027 Règlement modifiant le règlement 2010-015 sur les conditions d'émission des permis de construction »
- 4- Adoption du règlement 2010-029 « Règlement 2010-029 concernant une nomination de voies de circulation »
- 5- Adoption du règlement 2010-030 « Règlement 2010-030 Régissant la location du Centre Communautaire »
- 6- Avis de motion Règlement concernant la vitesse
- 7- Adoption de la politique de gestion contractuelle
- 8- Autorisation signature Entente aqueduc St-Barnabé

- 9- Pincés de désincarcération
- 10- Club Armony
- 11- Formation responsable de l'urbanisme
- 12- Horaire du bureau : Période des Fêtes
- 13- Résolution FQM
- 14- Affaires nouvelles
- 15- Période de questions
- 16- Période de suggestions
- 17- Clôture de la séance

RÉS. 2010-12-360 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Les items 4-5-7-8-9 et 13 sont reportés à une séance ultérieure.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Dix personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention.

Assemblée publique de consultation

Le projet de règlement 2010-027 règlement modifiant le règlement 2010-015 sur les conditions d'émission de permis de construction a été adopté le 6 décembre dernier.

L'assemblée publique de consultation de ce règlement a été publié dans le délai prévu par la loi.

Dix personnes assistent à cette assemblée. Monsieur Robert Hamel conseiller explique le projet de règlement et les conséquences de son application.

Quelques questions sont posées.

Levée de cette séance à 20H40.

Micheline Allard
Secrétaire-trésorière, dir. gén.

Francine Buisson
Pro-maire

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement concernant la vitesse sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton.

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour la modification du règlement 2007-001 concernant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

RÉS. 2010-12-361 FORMATION RESPONSABLE DE L'URBANISME

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau à s'inscrire à la formation Rôle de l'officier municipal et pratique sur l'application des règlements d'urbanisme qui aura lieu les 17 et 18 janvier 2010 à Trois-Rivières. Le coût est de 450.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2010-12-362 HORAIRE BUREAU PÉRIODE DES FÊTES

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que

le conseil municipal accepte l'horaire suivant pour les employés municipaux lors de la période des Fêtes :

Fermeture du bureau le 23 décembre 2010 à 15H00. Retour le 4 janvier 2011 selon l'horaire habituel.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

ROBERT HAMEL

- Monsieur Hamel demande aux contribuables de vérifier la lumière en face de la Maison du Citoyen. Il demande de comparer avec les autres lumières car les projets sont de changer 228 lumières pour une économie substantielle.

MARLYNE MUISE

- Madame Muise mentionne que la patinoire devrait ouvrir lundi le 21 dépendamment de la température.

FRANCINE BUISSON

RÉS. 2010-12-363 AUTORISATION SIGNATURE EMPRUNTS TEMPORAIRES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal modifie les résolutions 2010-12-333 et 2010-12-334 de la façon suivante :

- Les signataires pour les emprunts temporaires sont madame Francine Buisson, pro-maire en remplacement de monsieur le maire André Garant et madame Micheline Allard, directrice générale.

Adoptée

- Madame Buisson mentionne que 147 personnes ont profité de la Fête des enfants et du spectacle du dimanche 12 décembre.

Félicitations au Comité de la Famille et au Comité des Loisirs.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Onze personnes assistent à la séance du conseil. Quelques questions et commentaires sont faits sur les sujets suivants :

- Règlement VTT
- Vœux de Joyeux Noël et Bonne Année
- Grosseur des bacs de récupération
- Aqueduc Domaine Samson/Domaine Marchand

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Madame Buisson offre à toute la population ses meilleurs vœux pour une période des Fêtes pleine de joie, d'amour, de fraternité de paix et surtout de santé.

RÉS. 2010-12-364 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H57.

Adoptée

Je, Francine Buisson, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Sec.-très. dir.-générale

Francine Buisson, pro-maire